PRÉFET
DU JURA
Liberté
Égalité
Fraternité

La lettre

de

L'AGENDA RURAL

Jura

Édition n°2 – Juillet 2021

LE DÉPLOIEMENT DES FRANCE SERVICES SE POURSUIT DANS NOTRE DÉPARTEMENT

Deux nouvelles France Services labellisées au 1er juillet 2021 : des services publics de proximité pour tous les citoyens.

La France services de Saint-Claude
Espace Mosaïque, 15 rue de Franche-Comté – 39200 Saint-Claude

Cette nouvelle structure, au coeur du quartier des Avignonnets, vient compléter l'offre de services du centre social Espace Mosaïque et de l'agence postale communale.

La maison des services du Finage de Tavaux
25 place Gervais – 39200 Tavaux

La commune de Tavaux, avec le soutien des communes de Champdivers, Peseux, Gevry, Parcey, Aumur et Abergement-la-Ronce, a créé une maison des services. Plusieurs animations et ateliers, à destination d'un large public, ont déjà eu lieu depuis l'ouverture en mai 2021 : information jobs d'été, création de compte AMELI, partenariat Soelis pour le recrutement d'emplois saisonniers dans le domaine agricole et viticole…
Trois agents polyvalents formés accueillent les usagers.

Une montée en puissance des demandes

15 696 demandes traitées au 1er semestre 2021
79% de satisfaction

Les services proposés par les structures

- accompagnement pour une démarche en ligne
- aide personnalisée à la constitution de dossiers administratifs (retraite, santé, famille, emploi…)
- aide au renouvellement des papiers d'identité (CNI/passeport), permis de conduire, la carte grise)
- accès en libre-service au matériel nécessaire pour réaliser ses démarches : ordinateur, scanner, imprimante…
- mise en relation avec un organisme partenaire

Ces services sont gratuits et la confidentialité est garantie.

Pour connaître les coordonnées des France services du Jura :
https://www.jura.gouv.fr/Demarches-administratives/France-services-pour-vous-aider-dans-vos-demarches-administratives

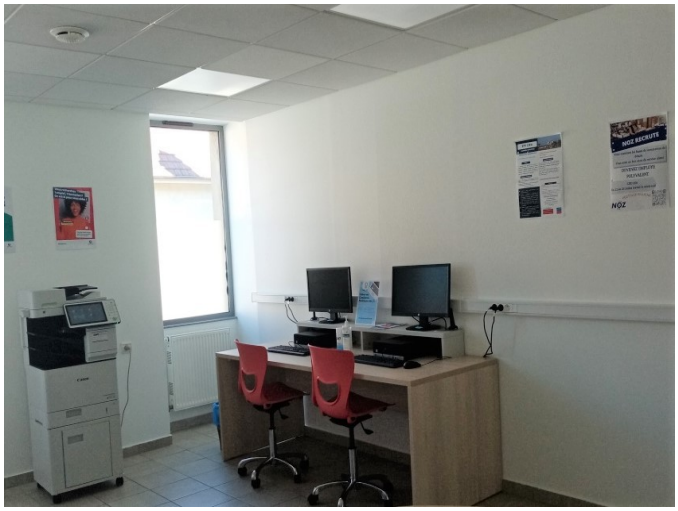

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Dans le cadre du plan France Relance, un fonds de 88 millions d'euros a été créé, destiné à accompagner et soutenir les projets de développement de services numériques locaux ou la formation au numérique des agents des petites et moyennes collectivités à fiscalité propre. Pour le Jura, cette enveloppe est de 297 000 euros.

Ces crédits financeront en priorité les projets qui améliorent la vie quotidienne des citoyens ou leurs relations avec l'administration locale. Le financement accordé peut atteindre 100 % du projet.

Exemples de projets financés :

- création ou amélioration d'un service en ligne (ex. plateforme de paiement en ligne, d'inscription, de réservation...)
- dématérialisation de démarches administratives
- numérisation des registres d'état-civil
- formation à destination des agents les plus en difficulté avec le numérique
- amélioration des parcours dans les serveurs vocaux interactifs
- création ou amélioration d'un site internet
- information des citoyens (écran numérique, application pour information en temps réel via les smartphones...)
- développement d'un site participatif (enquêtes, votation...)

Pour bénéficier de cette aide, les dossiers sont à déposer, dès à présent et jusqu'au 30 septembre 2021 en utilisant l'adresse électronique ci-après :
https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fitn7-axe-3-guichets-territoriaux
Pour tout renseignement, vous pouvez écrire à l'adresse suivante isabelle.voisin@jura.gouv.fr

8 CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN COURS DE REDACTION

L'élaboration de contrat de relance et de transition écologique (CRTE) contribue à l'ambition commune des territoires en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale.

Le CRTE vient en remplacement des contrats de ruralité qui ont pris fin en 2020. Il s'agit d'un dispositif déployé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) qui a pour objectif de simplifier le paysage de la politique contractuelle de l'État et de faciliter l'accès des porteurs de projets aux crédits de l'État et de ses opérateurs.

L'élaboration d'un CRTE nécessite en amont, d'identifier des actions qui méritent d'être financées dans le cadre du plan de relance et de mobiliser des partenaires autour du projet de territoire. Un recensement des programmes et des contrats existants est indispensable, ainsi que la mobilisation des ressources en ingénierie.

Dans la perspective de la mise en place de ce dispositif dans notre département, huit contrats sont en cours de finalisation : Arbois-Poligny-Salins, Champagnole-Nozeroy, Grand Dole (CAGD), Jura Nord, Pays lédonien, Plaine jurassienne, PNR du haut Jura, Val d'Amour.

La réussite des CRTE réside dans l'effort fourni par l'État, la Région et le Département pour le territoire en matière de relance. Ce projet en constante évolution a vocation à s'améliorer en intégrant de nouvelles priorités et de nouveaux contrats au fil du temps.

Le 15 juillet 2021, la convention-socle a été co-signée par Mme Françoise Vespa présidente du pays du Haut-Jura, M. David Philot préfet du Jura et par M. Frédéric Poncet, conseiller régional.

AIDANTS CONNECT : SÉCURITE JURIDIQUE ET ACCOMPAGNEMENT HUMAIN POUR LES AIDANTS

Aidants Connect s'adresse aux aidants professionnels amenés à réaliser une formalité pour le compte d'un usager dans l'incapacité d'effectuer une démarche en ligne de manière autonome. Il peut s'agir des professionnels des collectivités, des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), d'associations de médiation ou encore des Espaces France Services.

Par l'intermédiaire du service en ligne Aidants Connect, l'aidant professionnel peut émettre un mandat qui l'autorise à réaliser des démarches pour le compte d'un usager. Ce mandat détermine le périmètre des démarches concernées, et fixe sa durée. L'usager s'identifie ensuite via France Connect pour signer le mandat. Chaque aidant possède un compte Aidants Connect nominatif qui lui permet de suivre les mandats qu'il possède et d'effectuer les démarches définies pour le compte des usagers qu'il accompagne.

Une habilitation est nécessaire pour permettre aux aidants d'accompagner les usagers, pour laquelle plusieurs étapes sont requises :

Le responsable de structure complète le formulaire d'habilitation Aidants Connect

L'équipe Aidants Connect valide la demande

Dans un délai de deux mois, les aidants suivent une formation d'une journée et demi sur les sujets suivants : accompagnement de l'usager, RGPD, France Connect, prise en main d'Aidants Connect

Aidants Connect active les comptes des aidants et envoie un kit de bienvenue à la structure. Dès lors, les aidants peuvent réaliser des démarches en ligne pour le compte d'usagers.

Calendrier du déploiement dans le département

Le déploiement de l'outil s'effectue par vagues territoriales progressives. La Région Bourgogne-Franche-Comté fait partie de la deuxième vague prévue de mai à août 2021.

CONSEILLERS NUMÉRIQUES : UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE NUMERIQUE

Afin de résoudre la fracture numérique sur l'ensemble du territoire, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) déploie un réseau de conseillers numériques. 250 millions d'euros sont mobilisés pour proposer un accompagnement aux 13 millions de Français éloignés du numérique.

Les trois axes en faveur de l'inclusion numérique sont :

i. le recrutement de 4000 conseillers numériques France services sur le plan national
ii. le soutien aux réseaux de proximité
iii. la généralisation d'outils simples et sécurisés indispensables aux aidants.

A l'issue d'une formation obligatoire de 3 semaines à 4 mois, le conseiller numérique est responsable de différentes missions, notamment : l'animation d'ateliers bureautique, la prise en main d'un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone), la gestion des courriels et du contenu numérique, le vocabulaire numérique et les bases du traitement de texte. Il devra également favoriser l'usage citoyen des outils et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

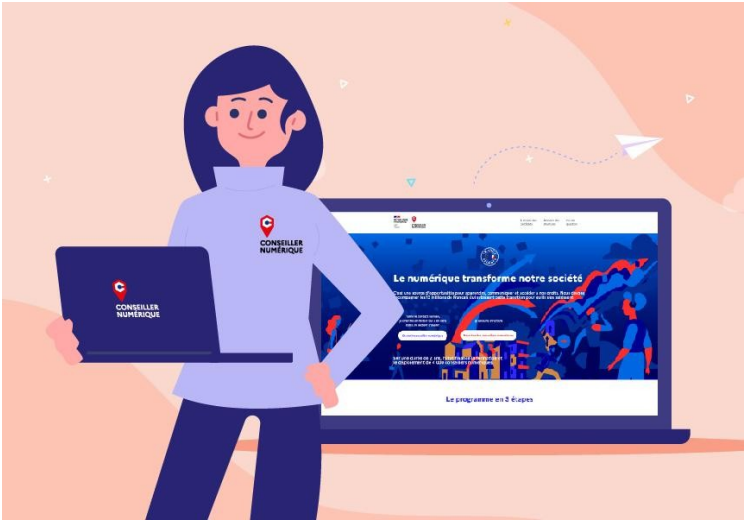

Le conseiller numérique permettra de réduire la fracture numérique, à l'heure où les démarches administratives et la vie quotidienne des citoyens sont fortement marqués par la dématérialisation et la numérisation.

Il peut-être mis à disposition de structures publiques ou privées (associations ou acteurs relevant de l'économie sociale et solidaire). Sa rémunération est entièrement prise en charge par l'État pendant une durée de 2 ans.

Le recrutement de 13 conseillers numériques est en cours pour le département du Jura.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur le recours à un conseiller numérique, vous pouvez joindre M. Langdorf au 06 37 09 08 62 – louis.langdorf@jura.gouv.fr

VOUS ÊTES UNE COMMUNE DE MOINS DE 3500 HABITANTS : LE PROGRAMME 1 000 CAFÉS VOUS CONCERNE

Le groupe SOS à l'initiative de l'opération « 1000 cafés » a pour ambition d'accompagner les élus et les porteurs de projets à la reprise et à la réouverture de cafés multiservices dans communes de moins de 3500 habitants qui n'ont plus de cafés ou qui risquent de le perdre.

Ces espaces auront une base socle comprenant un point de restauration, de débit de boissons et seront propices aux échanges. En réponse aux besoins exprimés par les élus et les habitants, ce lieu pourra proposer d'autres services : épicerie, relais poste, offre touristique, location de vélos, accès numérique par exemple.

Le programme 1000 cafés qui associe de nombreux partenaires tant institutionnels que privés, se charge d'identifier et d'accompagner les porteurs de projets. Une offre de formation et des outils techniques leur sont proposés. Le gérant démarre ainsi cette activité avec un socle de compétences et de bonnes pratiques.

Le projet élaboré par la collectivité est co-construit et animé par trois acteurs.

Pour créer et animer un réseau de cafés dynamique, le programme « 1000 cafés » mutualise et favorise la mise en réseau de ces établissements. Afin de faciliter l'accès au financement des projets, « 1 000 cafés » participe à l'investissement initial à hauteur de 20 000 euros.

La commune de Crotenay, membre de la communauté de communes de Champagnole-Nozeroy, est la première commune retenue dans le Jura. Le projet d'épicerie-bar-restaurant doit ouvrir ses portes au début de l'année 2022.

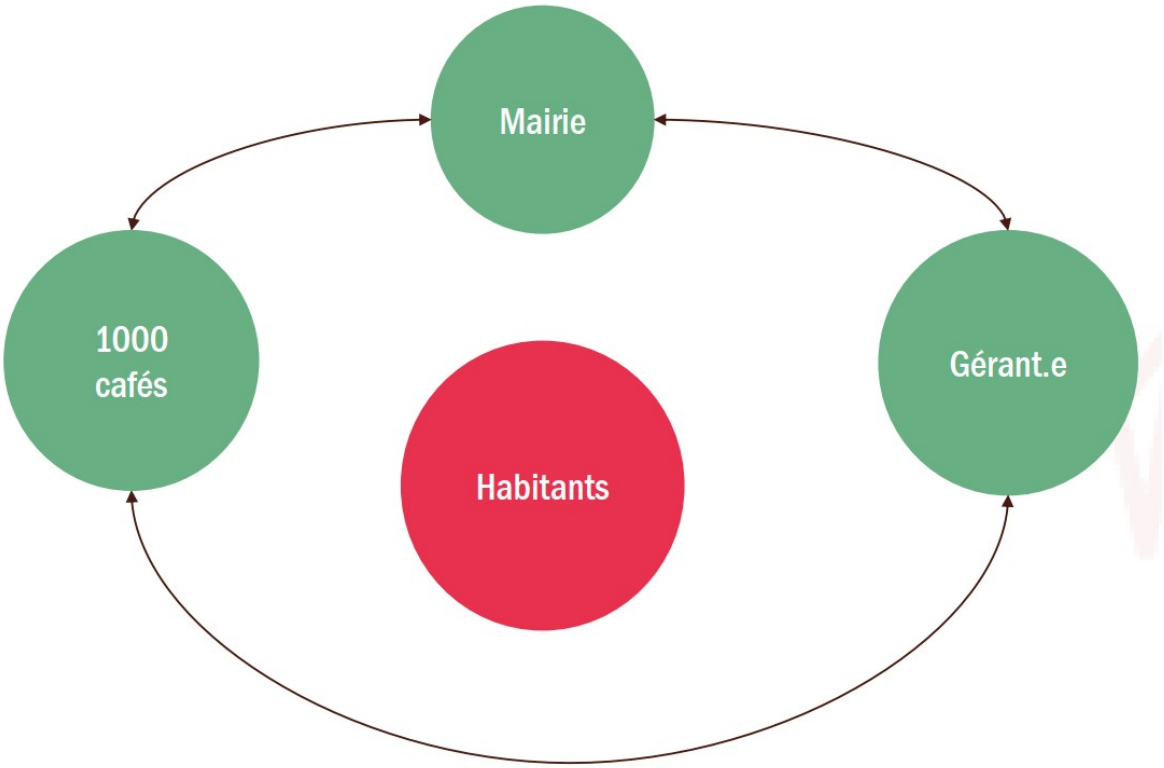

Les collectivités territoriales qui souhaitent candidater sont invitées à se rendre sur le site 1000cafes.org ou à joindre M. Peyrelongue, référent pour le Jura : pierre.peyrelongue@1000cafes.org

LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Les Cordées de la réussite ont pour objectif de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves. Elles visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances.

Il s'agit dans ce cadre d'aider les élèves issus de l'éducation prioritaire, de la ruralité et de nos lycées professionnels à lever les obstacles scolaires et culturels qui les font souvent renoncer à se diriger vers des études longues ou des projets ambitieux alors qu'ils en ont les capacités.

L'objectif est d'aider ces jeunes à construire leur future insertion professionnelle, tout en favorisant la mixité sociale dans les grands établissements et les universités technologiques.

Ce dispositif mis en place de la 4ème au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur concerne prioritairement :

- Les élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartier prioritaire de la ville (QPV) et en particulier dans les cités éducatives
- Les collégiens et lycéens de zone rurale et isolée dont les ambitions scolaires se trouvent souvent bridées par l'éloignement des grandes métropoles
- Les lycéens professionnels, qui, avec la transformation de la voie professionnelle, doivent pouvoir bénéficier de parcours plus personnalisés et progressifs.

LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Il n'y a pas de sélection parmi les élèves d'un établissement encordé. Tous ceux qui sont souhaitent bénéficier des cordées de la réussite le peuvent. Il n'est pas nécessaire d'avoir de très bons résultats scolaires. Les élèves qui manquent de confiance en eux et qui n'oseraient pas le faire de leur propre initiative, sont d'ailleurs encouragés à s'y engager par l'équipe pédagogique et éducative. Les élèves en situation de handicap sont également concernés par ce dispositif, qui est pleinement inclusif.

Quelques chiffres

- En juillet 2021, 623 cordées sont recensées, 185 300 élèves encordés sur tout le territoire (contre 80 000 en 2019)
- Les nouvelles cordées de la réussite bénéficient d'une dotation de 10 M€ dans le cadre du plan de relance du Gouvernement afin d'accompagner la montée en charge du dispositif
- Les cordées de la réussite dans l'académie sont au nombre de dix-sept depuis la rentrée scolaire 2020. Elles sont portées par des établissements de l'enseignement supérieur ou par des lycées accueillant des formations post-bac.

FORMATION DES ELUS : L'ACTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DU JURA

Depuis 2017, l'Association des maires du Jura (AMJ) développe et dispense des formations pour lesquelles elle est désormais un organisme agréé. Cette mission répond à une véritable demande des élus dont les fonctions évoluent et requièrent de plus en plus de connaissances. Ces derniers bénéficient du DIF Élus pour la prise en charge de ces journées de formations.

En février 2021, se sont déroulées 15 sessions composées de 115 stagiaires, 84 élus dont 50 nouveaux élus. Ces formations ont été dispensées par des juristes, des avocats et des professionnels. Les thématiques abordées concernaient le budget, la gestion des travaux (programmation et réalisation) et le développement personnel (prise de parole, …).

Le lycée Agricole de Montmorot a accueilli l'Université d'été en juillet 2021 pour 26 sessions soit 297 stagiaires.

Les thèmes abordés étaient en lien avec l'organisation d'une intercommunalité, les pouvoirs de police mais aussi des cours d'informatique et de communication.

Ces formations ayant remporté un grand succès, elles feront l'objet de deux nouvelles Universités du 13 au 17 décembre 2021 et du 7 au 11 février 2022. Le programme de ces rencontres est en cours de finalisation.

Au-delà des formations sus mentionnées, l'AMJ travaille en étroite collaboration avec les services de l'État afin de proposer aux élus des webinaires, avec possibilité de rediffusion.

En complément du volet formation, **une demi-journée d'information a été dispensée par les négociateurs référents du GIGN à une centaine d'élus sur le thème de la « gestion des incivilités ».** Au vu du vif intérêt et de la satisfaction des participants, **d'autres sessions seront programmées sur 2021 et 2022.**

AMJ
ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DU JURA 39

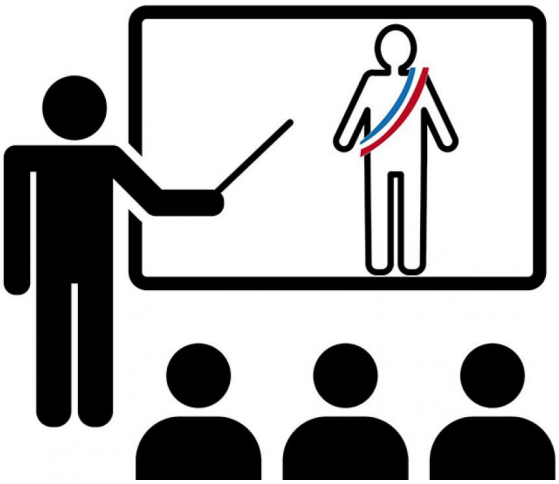

RETOUR ET PRECISIONS SUR LE VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION

Pour mémoire, la lettre de l'Agenda rural parue en avril dernier présentait le Volontariat territorial en administration (VTA), créé en 2021.

A ce jour, 300 recrutements sont prévus à l'échelle nationale avant la fin de l'année. Pour répondre aux interrogations et examiner les demandes des collectivités, une boîte électronique dédiée a été créée : pref-agenda-rural@jura.gouv.fr

Ce dispositif permet aux collectivités territoriales rurales de bénéficier des compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission comprise entre 12 et 18 mois maximum, au service de l'ingénierie de leurs projets. Les VTA ont vocation à soutenir les territoires ruraux, pour faire émerger leurs projets de développement et les aider à se doter d'outils d'ingénierie adaptés à leur besoin.

Les missions confiées aux jeunes volontaires, âgés de 18 à 30 ans, titulaires d'un bac+2 minimum pourront notamment consister en :

- la réalisation d'un plan stratégique d'investissement pluriannuel
- la réalisation d'un projet de territoire, notamment dans le cadre de l'élaboration des CRTE (contrats de relance et de transition écologique)
- le soutien au déploiement des programmes de l'Agence nationale de la cohésion des territoires
- la préparation des dossiers de subvention des différents financeurs (État, Union européenne, collectivités territoriales, etc.)
- l'appui des équipes et les élus dans le montage des projets
- la réalisation d'une veille juridique et financière, notamment pour identifier les financements accessibles.

AGENDA RURAL